

NOTE.

Nous invitons les cultivateurs et tous les intéressés à nous envoyer des spécimens des insectes qu'ils trouvent attaquant leurs récoltes. Ces insectes doivent être mis dans une boîte en fer-blanc ou en bois (pas en papier), avec une quantité suffisante de nourriture végétale. Ces boîtes, adressées à l'entomologiste : Dominion, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa, sont dispensées d'affranchissement, pourvu qu'elles ne pèsent pas plus de 12 onces. Envoyer toujours l'adresse de l'expéditeur avec le spécimen, et accompagner l'envoi d'une lettre, indiquant les récoltes attaquées et l'importance des dégâts.